

Assemblée générale ARPIH du 10 juin 2021 à 16h00

Procès-verbal

Présidence	Monsieur	Prahin Jean-Pierre
Membres	Mmes et MM.	Ambühl Philippe et Longchamp Blaise, CFPS Le Repuis Bovigny André, Fond. Emploi Solidarité Coup d'Pouce Chassot Claude, Association St-Camille Cosandey Liliane, les EPI Cudré-Mauroux, Fondation Eben-Hézer Dandelot Damien, Fondation Clos-Fleuri De Iaco Elia, Orif Sion Frein Nicolas, CIS Girardin Laurent, ProInfirmis Jura-Neuchâtel Haldimann Loïc, Avenir Social Vaud Hayoz Claude, Fondation HorizonSud Jaisli Simone, Fondation l'Etrive Renz Stéphane, Fondation l'Estampille Ricchetti Kris, Fondation Echaud Sanchez Alberto, Fondation St-Louis Scholder Mireille, Fondation de Vernand Staub Catherine, AVOP Theillard Nathalie, Fondation EMS La Venoge
Invités	Mmes et MM.	Galland Serge, Centre des formations du CHUV Oppliger Anne, OrTra Santé-Social Vaud Tatti Michel, Etat de Vaud, DGEP
Organe de contrôle	Monsieur	Gavillet Jonas, BfB Fidam révision SA
Collaborateurs	Mmes et MM.	Binggeli Elodie, Blanchet Angélique, Cavalli Tiffany, Bourgeois Nicolas, Carron Sabine, Charrin Frédéric, Dind Christophe, Girod Stéphane, Gondelle José, Grandjean Claude-Eliane, Jaussi Marc, Rochat Nadia, Sahli Anne-Christine, Sjöstedt Yvan, Urfer-Nguyen Sarah
Excusés	Mmes et MM.	Kuenzli André, Fondation Ecole Pestalozzi Chapuis François et Raccaud Fabienne, DGEP Lugrin Gilles, esede Baggiolini Guy, Besseau Aude, Cavadini Flavia, Ehrwein Céline, Fasel Laurent, Dubath Maëlle, Zanini Cédric, collaborateurs ARPIH
Procès-verbal	Madame	Recordon Joëlle, coordinatrice du secrétariat



1. Accueil

Le président, Monsieur Jean-Pierre Prahin, ouvre l'Assemblée en souhaitant la bienvenue aux invités et membres présents et remercie Monsieur Philippe Ambühl, directeur du CFPS Le Repuis de nous accueillir.

Monsieur Ambühl relève l'importance de l'ARPIH pour une structure comme Le Repuis dont la mission est d'accompagner des jeunes en difficulté dans leur entrée dans la vie active.

Monsieur Prahin reprend la parole pour saluer l'adhésion de deux nouveaux membres de l'ARPIH, à savoir, la Fondation Emploi Solidarité à Fribourg et la Fondation EMS La Venoge à Penthelaz.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2020

Pour rappel, l'Assemblée générale du 4 juin 2020 ayant été annulée pour cause de COVID-19, les comptes, le rapport d'activité 2019 ainsi que le budget 2021 ont été approuvés par voie de circulaire. Le procès-verbal y relatif, qui a été mis à disposition sur le site Internet, est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

3. Rapport d'activité 2020

Monsieur Stéphane Girod, directeur, présente le Rapport d'activité 2020 qui contient les rapports du président et des membres de la direction de l'ARPIH, avec la nouvelle identité visuelle. Il profite de l'occasion pour informer l'assemblée qu'un article a été écrit par l'ARPIH dans la revue spécialisée «Pages Romandes», édition de mars 2021, sur son expérience de formation à distance pendant la pandémie "La gestion de la pandémie à l'ARPIH : une expérience riche d'enseignement... à distance". Le rapport d'activité 2020 est approuvé à l'unanimité.

4. Approbation des comptes 2020 et décharge au comité

Le rapport des comptes est présenté par Monsieur Jonas Gavillet de BfB Fidam révision SA, organe de révision. Le rapport d'audit standard est conforme à la Loi suisse et aux statuts. L'ARPIH a enregistré un résultat d'exploitation de CHF 23'756,73 pour un bénéfice net de CHF 14'210,12. Il est proposé à l'Assemblée d'en attribuer CHF 14'000.- au développement de la nouvelle charte graphique, déjà visible sur le rapport d'activité 2020, ainsi qu'au rafraîchissement du site Internet prévu d'ici fin 2021. Quant au solde du bénéfice de CHF 210,12, au Capital.

Les comptes 2020 ne font l'objet d'aucune question et sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée. Décharge en est donnée au comité de l'ARPIH.

5. Approbation du budget 2022

Monsieur Girod présente un budget 2022 positif engendré par une négociation avec la DGEP ayant abouti à une augmentation de CHF 200'000.- de notre subvention. Il s'agissait de défendre deux éléments, à savoir; l'élaboration du nouveau «PEC 22» (Plan d'Études Cadres 2022) et sa mise en place en 2022 nécessitant l'engagement de ressources humaines supplémentaires ainsi que la location de nouveaux locaux, induite par l'arrivée des cours préparatoires aux brevets fédéraux en 2021 et à l'introduction du nouveau PEC en 2022.

Ce budget est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.



6. Élection et réélection des membres du comité

Cinq nouveaux membres sont proposés par le Comité, dont les trois premiers ont participé aux séances depuis juin 2020, à savoir:

- Madame Catherine Staub, secrétaire générale de l'AVOP
- Madame Nathalie Theillard, directrice de la Fondation EMS La Venoge
- Monsieur Elia De Iaco, directeur adjoint de l'Orif de Sion

Les deux membres suivants viennent de rejoindre le Comité:

- Madame Liliane Cosandey, directrice des ressources humaines des EPI à Genève
- Monsieur Loïc Haldimann, co-secrétaire général d'Avenir Social Vaud

Par ailleurs, il est proposé à l'Assemblée générale la réélection pour trois ans des trois membres suivants:

- Monsieur Jean-Pierre Prahin, président, pour un 5^e mandat
- Madame Simone Jaisli, pour un 3^e mandat
- Monsieur André Kuenzli, pour un 2^e mandat

Ces élections et réélections sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée avec applaudissements.

Cette Assemblée générale est également l'occasion de saluer le départ du vice-président de l'ARPIH en la personne de Monsieur Claude Chassot, directeur de l'Association St-Camille, qui a œuvré pendant 15 ans à la bonne marche de l'ARPIH. Messieurs Prahin et Girod relèvent notamment ses précieuses compétences en comptabilité, parmi bien d'autres et le remercie chaleureusement pour cette belle collaboration pendant ces nombreuses années.

Monsieur Chassot souligne son plaisir dans cette activité durant ces 15 années et relève la qualité du travail effectué par la direction et les collaborateurs de l'ARPIH.

Monsieur Prahin adresse également ses vifs remerciements aux collaborateurs de l'ARPIH.

7. Divers et propositions

Néant.

8. Agenda

La prochaine Assemblée générale de l'ARPIH aura lieu le **2 juin 2022 à 17h00**.

L'assemblée est levée à 17h30.

La place est laissée à Monsieur Serge Galland, directeur du Centre des formation du CHUV pour une conférence sur le thème «La formation continue professionnelle : une charge ou un investissement ?»

